

Services Industriels - Monthey

Puits du Boeuferrant (P 5000)

Plan n° 204 a / B 615

Date	Dessin	Contr.
2.10.86	DB	JB
17.12.96	CB	JB
b		
c		
d		

Plan des zones de protection

Echelle 1 : 2.000

HYDRAP
1636 — BROC

J. BERTRAND
Dr hydrogéologue

ANNEXE: 2
RAPPORT DU: 21.01.1997

Légende

1. OUVRAGES DIVERS

⊙

Puits d'essai : puits du Boeuferrant (P 5000)

○

Piézomètre

▽

Limnimètre sur le canal

□ (b)

Tranchée de jet de la fluorescéine

• (c)

Forage ayant servi à l'injection de rhodamine

⊕

Forage carotté

○

Puits annexe (P 3000)

2. POTENTIELS EN REGIME D'EXPLOITATION DU PUIT

P1

○

387,95

Point de mesure, avec cote de la nappe après 48 h. de pompage au débit de 5750 l/min.

388,00

Courbe équipotentielle, avec cote (équidistance : 0,10 m.)

3. LIMITES SERVANT A L'EDIFICATION DES ZONES DE PROTECTION S II ET S III

—

Limite du périmètre d'appel du puits en pompage

Limite des zones de protection S II et S III, inscrites à l'intérieur du périmètre d'appel, et tracées selon des critères hydrologiques :

limite zone S II : isochrone 10 jours

limite zone S III : 2 fois zone S II

4. LIMITES DES ZONES DE PROTECTION

—○—

Limite se superposant à une limite de parcelle

---○---

Limite créée

5. ZONES DE PROTECTION DU PUIT

■

Zone S I = zone de captage

■

Zone S II = zone de protection rapprochée

■

Zone S III = zone de protection éloignée

6. SECTEUR DE PROTECTION DES EAUX

□

Secteur A

7. DIVERS

- Gravière

▭

Gravière, avec nappe découverte

- Dépôts

Type de dépôt

Gisement

▨

Terres, démolitions, divers

sur le sol

▨

id., y c. résidus chimiques

recouvert = dans ancienne gravière

—

oléoduc